



Caisse d'allocations familiales du Var



caf.fr Mon compte



Caf Mon compte



3230

#LaCafÀVosCôtés !

Chers partenaires,

Cet édito sera pour moi le dernier de cette lettre aux partenaires en qualité de Directeur de la Caf du Var. Comme vous le savez peut-être déjà, j'ai choisi de m'engager dans la vie publique et politique locale à Toulon. Ce choix s'inscrit dans une continuité de mon parcours : celui de l'attention portée à l'intérêt général et à la mission de service public, au plus près des besoins des populations. C'est une nouvelle étape, différente dans sa forme, mais fidèle à ce qui m'a toujours guidé.

Après 8 ans et demi à la direction de la Caf du Var, je mesure pleinement la richesse de cette expérience. Ces années ont été marquées par des transformations importantes, des défis parfois exigeants, et, surtout, **une mobilisation collective constante au service des habitants du territoire.**

Tout ce qui a été construit au fil de ces années repose sur une coopération étroite avec vous : collectivités, associations, institutions et acteurs de terrain. C'est dans cette complémentarité que l'action publique trouve toute sa force et sa capacité à répondre aux besoins des familles.

Avant de refermer ce chapitre professionnel, je souhaite surtout mettre en lumière une belle reconnaissance collective : **la Caf du Var vient en effet d'obtenir le label Engagé RSE qui valorise notre démarche d'amélioration continue RSO**, pour le niveau Confirmé, plus haut niveau pouvant être obtenu par un organisme nouvellement certifié.



Cette distinction récompense l'engagement de l'ensemble des équipes de la Caf du Var et la qualité du travail mené avec nos partenaires pour développer des pratiques toujours plus responsables, durables et attentives à leur impact social et environnemental.

Elle vient reconnaître une démarche de long terme, fondée sur **la recherche d'un service public à la fois performant, humain et exemplaire.**

Je quitte aujourd'hui mes fonctions avec confiance pour l'avenir de la Caf du Var et avec une profonde gratitude envers celles et ceux qui ont contribué à cette aventure. Les liens tissés, les projets menés ensemble et la confiance accordée à la Caf du Var constituent un héritage précieux.

L'histoire continue, et elle se poursuivra avec la même exigence et la même énergie collective.

Merci à toutes et à tous pour ce chemin parcouru ensemble.



Julien Orlandini
Directeur
de la Caf du Var

SOMMAIRE

L'actualité de la Caf du Var

- [La Caf du Var obtient le label « Engagé RSE » au niveau Confirmé](#)

1 - Offre de service à destination des allocataires

- [Étudiants et aides au logement : une déclaration essentielle à ne pas oublier dès maintenant !](#)
- [Première demande MDPH : des réunions d'information en visioconférence pour accompagner les usagers](#)

2 - Offre de service à destination des familles

- [La Caf à vos côtés pour l'été : une page dédiée pour accompagner les familles pendant la période estivale](#)
- [Un nouveau droit pour les jeunes parents à partir du 1er juillet 2026 : le congé supplémentaire de naissance](#)

3 - Offre de service à destination des partenaires

- [La Caf Académie ouvre ses portes aux partenaires](#)
- [Kit Partenaires : un accès simplifié aux services de la Caf du Var](#)
- [Une cartographie pour mieux orienter les publics vers les dispositifs logement](#)
- [Mon compte Partenaire se modernise : ce qui change pour vous](#)

4 - Les dates familles proposées par nos partenaires

- [L'été 2026 s'anime au Fablab Mano x Alto !](#)
- [Une journée pour découvrir l'IA autrement](#)
- [Ateliers « Estime de soi » : un accompagnement pour les adultes présentant des troubles cognitifs](#)

5 - Les rendez-vous du côté des partenaires

- [Les Régul'Actions : un espace pour partager, réfléchir et agir ensemble](#)

6 - Cap vers l'emploi : des dispositifs varois qui boostent l'insertion

- [Journée jeunes 16-25 ans : emploi, orientation et accès aux droits](#)



Le site dédié aux partenaires
de la Caf du Var
www.caf83-partenaires.fr

La Caf du Var obtient le label « Engagé RSE » au niveau Confirmé

UNE RECONNAISSANCE FORTE DE NOTRE ENGAGEMENT

La Caf du Var a obtenu le niveau « Confirmé » du label « Engagé RSE » délivré par AFNOR Certification, soit le plus haut niveau pouvant être attribué lors d'une première évaluation. Avec une note de 662 sur 700, cette reconnaissance vient saluer la maturité de notre démarche de responsabilité sociétale et notre volonté d'inscrire durablement nos actions dans une logique d'impact positif pour le territoire.

Cette distinction s'inscrit pleinement dans la dynamique de notre projet d'entreprise IMP'ACT 23-27, qui place la responsabilité sociale, environnementale et sociétale au cœur de nos engagements.



DES PARTENARIATS RECONNUS COMME UNE FORCE

L'évaluation a également mis en lumière la qualité des relations que la Caf du Var entretient avec ses partenaires, notamment au travers de la démarche Caf&Co. Les témoignages recueillis auprès de plusieurs acteurs du territoire ont souligné notre capacité à construire des coopérations durables, à développer des réponses adaptées aux besoins locaux et à porter collectivement des projets créateurs de valeur pour les habitants du Var.

POUR SUIVRE ENSEMBLE LA DYNAMIQUE ENGAGÉE

Face aux enjeux sociaux, environnementaux et sociétaux, la Caf du Var est convaincue que l'action collective est un levier essentiel. L'obtention de ce label nous encourage à poursuivre et renforcer les projets menés avec nos partenaires, au service des familles et du territoire varois.

Nous remercions chaleureusement l'ensemble de nos partenaires pour leur confiance, leur engagement et leur contribution à cette réussite collective.

LE LABEL ENGAGÉ RSE AFNOR EN 3 QUESTIONS ?

Qu'est-ce que le label Engagé RSE ?

Le label Engagé RSE est une reconnaissance délivrée par AFNOR Certification qui évalue la manière dont une organisation intègre les principes de responsabilité sociétale dans son fonctionnement et ses activités.

Il s'appuie sur la norme internationale ISO 26000 et prend en compte différents domaines tels que la gouvernance, les relations et conditions de travail, la qualité du service rendu, l'environnement, les pratiques responsables ou encore les relations avec les parties prenantes.

Le label est valable 3 ans avec une étape intermédiaire de suivi de la démarche programmée à 18 mois.

Que signifie la RSE ?

La Responsabilité Sociétale des Entreprises et des Organisations (RSE / RSO) consiste à prendre en compte les impacts économiques, sociaux, sociétaux et environnementaux de ses activités dans ses décisions et ses actions.

Pour notre Caf, cela se traduit notamment par :

- un service de qualité rendu aux allocataires ;
- l'attention portée aux conditions de travail et au bien-être des collaborateurs ;
- le développement de relations de confiance avec nos partenaires ;
- la maîtrise de notre impact environnemental ;
- la promotion de l'égalité, de la diversité et de l'inclusion.

Que représente le niveau "Confirmé" ?

Le niveau « Confirmé » atteste que la responsabilité sociétale est intégrée de manière concrète dans le fonctionnement de notre organisme et dans ses pratiques.

Cette reconnaissance souligne la mobilisation de l'ensemble des équipes et la cohérence entre nos valeurs de service public et les actions menées au quotidien.

Elle témoigne également de notre volonté d'agir de façon responsable au bénéfice des allocataires, des collaborateurs, des partenaires et du territoire.

Il existe 4 niveaux : Initial, Progression, Confirmé, Exemplaire. S'agissant d'une première évaluation, le plus haut niveau pouvant être atteint par un organisme est le niveau Confirmé !

Étudiants et aides au logement : une déclaration essentielle à ne pas oublier dès maintenant !

L'été arrive, et pour les étudiants bénéficiaires de l'aide au logement, quelques démarches simples peuvent éviter toute interruption de droits.



À relayer auprès des familles concernées :

- ▶ **Ils conservent leur logement et paient leur loyer cet été** : ils doivent le déclarer dans leur espace personnel (caf.fr ou appli mobile) avant fin juillet pour maintenir le versement de l'aide.
- ▶ **Ils conservent leur logement sans payer le loyer pendant l'été** : une déclaration est également requise avant fin juillet pour que l'aide reprenne automatiquement à leur retour.
- ▶ **Ils quittent définitivement leur logement** : ils doivent signaler leur départ et mettre à jour leur adresse. Une nouvelle demande d'aide pourra être faite dès signature d'un nouveau bail à la rentrée.

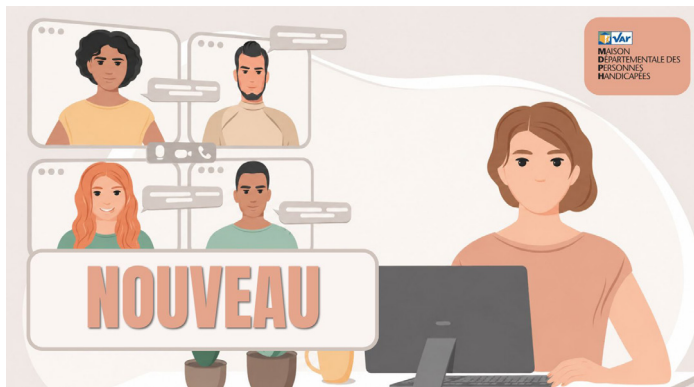


Une alerte dans **l'espace Mon Compte** les informe si une action est attendue. En son absence, aucune démarche n'est nécessaire.

Ce qu'il faut savoir sur la gestion des droits pendant les vacances pour mieux accompagner les étudiants et leurs familles cet été :

	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre
Situation 1 : L'étudiant reste dans son logement et paie son loyer pendant l'été						
Je déclare avant le 27 juillet, que je garde mon logement et continue de payer le loyer pendant l'été			La Caf poursuit le versement de mon aide au logement (AL)			
Situation 2 : L'étudiant garde son logement mais il ne paie pas de loyer pendant l'été						
Je déclare avant le 27 juillet, que je garde mon logement mais que je ne paie pas de loyer sur juillet et août			La Caf interrompt l'AL sur juillet et août		La Caf reprend le versement de mon aide AL	
Situation 3 : L'étudiant rend son logement et paie le loyer pour la totalité du mois de son départ						
Je déclare avant le 27 juillet, que je quitte mon logement le 15/08 mais que je paie jusqu'au 31/08				Maintien AL car loyer payé jusqu'au 31/08	La Caf interrompt l'ALS dès septembre	
Situation 4 : L'étudiant rend son logement et ne paie pas le loyer pour la totalité du mois de son départ						
Je déclare avant le 27 juillet, que je quitte mon logement le 15/07 et que j'ai payé mon loyer jusqu'à cette date (prorata)			La Caf interrompt l'ALS dès juillet			
Situation 5 : L'étudiant reste dans son logement et paie son loyer pendant l'été MAIS il oublie de le déclarer						
Je ne déclare pas avant le 27 juillet, que je garde mon logement ni que je continue de payer			La Caf interrompt l'ALS dès juillet en l'absence de déclaration. Mes droits seront de nouveau étudiés dès réception de ma déclaration tardive (téléprocédure ou déclaration sur l'honneur)			

Première demande MDPH : des réunions d'information en visioconférence pour accompagner les usagers



Déposer un premier dossier auprès de la **Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)** peut soulever de nombreuses questions.

Pour faciliter les démarches des personnes en situation de handicap et de leurs proches aidants, **la MDPH du Var propose désormais des réunions d'information en visioconférence, accessibles gratuitement et sans inscription préalable.**

UN ACCOMPAGNEMENT SIMPLE ET ACCESSIBLE

Ces webinaires ont pour objectif d'apporter **les informations essentielles pour comprendre les démarches liées à une première demande auprès de la MDPH et préparer son dossier** dans les meilleures conditions.

D'une durée d'une heure, chaque session se déroule en deux temps :

- ▶ 30 minutes de présentation des démarches et dispositifs ;
- ▶ 30 minutes d'échanges pour répondre aux questions des participants ;

DES RENDEZ-VOUS RÉGULIERS

Plusieurs sessions sont proposées en juin et juillet afin de **permettre au plus grand nombre d'y participer** :

- ▶ 19 juin de 9h à 10h ;
- ▶ 23 juin de 13h à 14h ;
- ▶ 3 juillet de 9h à 10h ;

UNE PARTICIPATION SANS INSCRIPTION

Afin de garantir un accès simple et rapide à l'information, **aucune inscription n'est nécessaire**. Les participants peuvent se connecter directement le jour de la réunion en sélectionnant le lien correspondant à la date choisie.

Ce nouveau dispositif constitue une ressource utile pour les professionnels qui accompagnent des personnes en situation de handicap ou leurs aidants dans leurs démarches administratives.

Retrouvez les prochaines dates et les liens de connexion sur le [site de la MDPH du Var](#), dans la rubrique « À la une – Réunions d'information ».



**MAISON
DÉPARTEMENTALE DES
PERSONNES
HANDICAPÉES**

La Caf à vos côtés pour l'été : une page dédiée pour accompagner les familles pendant la période estivale

Comme chaque année, la Caf met en ligne sa page saisonnière "La Caf à vos côtés pour l'été" sur caf.fr, afin de faciliter l'accès à l'information pour les familles, les jeunes, les étudiants et l'ensemble des usagers pendant les mois de juin à août.

Cette page spéciale regroupe de manière claire et pratique l'essentiel des dispositifs mobilisables durant l'été et à anticiper avant la rentrée. Elle vise à accompagner les publics dans leurs démarches.

DES INFOS UTILES POUR BIEN PRÉPARER L'ÉTÉ... ET LA RENTRÉE !

Sur cette page, les usagers pourront retrouver :

► Les **aides au départ en vacances** : dispositifs d'accompagnement des séjours familiaux ou individuels Vacaf, et partenaires ;

► L'**allocation de rentrée scolaire (ARS)** : rappels sur les conditions d'attribution, les montants et la nécessité de déclarer la scolarisation des enfants de 16 à 18 ans pour en bénéficier ;

► L'**aide pour financer le BAFA** ;

► Les **aides à l'installation pour les étudiants** : informations sur l'aide au logement, les démarches (simulation demande...) à réaliser en ligne, les aides aux études supérieures ;

► Les **aides aux activités culturelles et artistiques** pour les enfants et les jeunes ;

► Le **guide des aides aux familles** pour (re) découvrir toutes les aides accessibles aux familles ;

La Caf à vos côtés pour l'été

La Caf du Var vous accompagne durant la période estivale. Avec des aides financières mais aussi en vous orientant vers les dispositifs proposés par ses partenaires.

Les aides au départ en vacances

- Les aides aux vacances familles (AVF)**
Mer, campagne, montagne... la Caf peut vous aider à financer votre départ (aide au transport) et votre séjour en famille (aide aux vacances en famille) dans un centre labellisé Vacaf.
+ POUR EN SAVOIR +
- L'aide aux vacances enfant (AVE)**
Vous aimeriez que vos enfants profitent de leurs vacances scolaires pour changer d'air ? Vous souhaitez les faire partir en colonie ou en camp ?
+ POUR EN SAVOIR +

Le Pass colo 2026

Activités culturelles, sportives, nouvelles amitiés... le Pass colo est une aide financière permettant à tous les enfants, ayant 11 ans, de partir en colonie de vacances.
+ POUR EN SAVOIR +

Un coup de pouce pour financer le Bafa

Votre enfant souhaite passer le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (Bafa) ? La Caf peut vous aider à financer cette formation.
+ POUR EN SAVOIR +

Cap sur la rentrée : les infos clés qu'il ne faut pas oublier !

- L'allocation de rentrée scolaire**
Vous avez un enfant de 6 à 18 ans scolarisé, en apprentissage... l'ARS, versée sous conditions de ressources, permet de vous aider à assumer le coût de la rentrée scolaire.
+ POUR EN SAVOIR +
- Aide aux activités culturelles et artistiques**
Vous souhaitez inscrire votre enfant de 6 à 11 ans dans une structure pour pratiquer une activité culturelle ou artistique pour l'année scolaire 2026-2027 ? La Caf peut vous aider.
+ POUR EN SAVOIR +
- Étudiants : faites le point sur vos aides avant la rentrée**
Étudiants, une rentrée réussie commence par de bonnes informations : consultez les aides auxquelles vous pouvez prétendre.
+ POUR EN SAVOIR +
- Toutes les aides pour les familles**
Vous êtes parent et vous vous demandez quelles aides peuvent vous accompagner au quotidien ? La Caf du Var vous propose un guide pratique pour découvrir toutes les aides accessibles aux familles.
+ POUR EN SAVOIR +

UNE RESSOURCE UTILE POUR LES PARTENAIRES

Cette page constitue un outil de **relais d'information précieux pour tous les professionnels en lien avec les familles** : travailleurs sociaux, structures jeunesse, établissements scolaires, associations caritatives, etc. Elle permet d'orienter rapidement vers les bons dispositifs, tout en valorisant les aides disponibles sur le territoire.

Pour y accéder, c'est simple : rendez-vous sur la page caf.fr de la Caf du Var : **La CafAVosCôtés pour l'été.**

Un nouveau droit pour les jeunes parents à partir du 1er juillet 2026 : le congé supplémentaire de naissance



À compter du 1er juillet 2026, un nouveau dispositif vient compléter les droits existants des jeunes parents : **le congé supplémentaire de naissance**. Créé par la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2026, il vise à offrir davantage de temps aux familles à l'arrivée d'un enfant et à favoriser une meilleure conciliation entre vie professionnelle et vie familiale.

UN CONGÉ EN COMPLÉMENT DES DISPOSITIFS EXISTANTS

Ce congé indemnisé s'ajoute aux congés de maternité, de paternité et d'accueil de l'enfant ou d'adoption, sans les remplacer. Il peut également compléter, sous conditions, les autres dispositifs de soutien à la parentalité comme la PreParE.

Chaque parent peut bénéficier de 1 à 2 mois de congé, pris simultanément ou en alternance, de manière continue ou fractionnée.

QUI EST CONCERNÉ ?

Sont éligibles les parents actifs (salariés, indépendants, agents publics contractuels, artistes-auteurs...) pour :

- ▶ les enfants nés à partir du 1er janvier 2026 ;
- ▶ certaines situations d'adoption ou de naissance prématurée liées à cette période ;

INDEMNISATION ET MISE EN ŒUVRE

Pour les salariés, le congé est indemnisé par l'Assurance Maladie de manière dégressive :

- ▶ 70 % du salaire net le premier mois ;
- ▶ 60 % le second mois ;

La mesure sera accessible à partir du 1er juillet 2026, sous réserve de la publication des décrets d'application.

UNE SOUPLESSE DANS LES DÉMARCHES

Les salariés devront informer leur employeur au moins 1 mois avant le début du congé (ou 15 jours dans certains cas de continuité avec un congé existant). L'employeur transmet ensuite la demande à la CPAM.

UN OBJECTIF CLAIR : SOUTENIR LES FAMILLES ET L'ÉGALITÉ

Ce nouveau droit s'inscrit dans une volonté de :

- ▶ renforcer l'égalité entre les femmes et les hommes ;
- ▶ améliorer le temps consacré à l'enfant dans ses premiers mois ;
- ▶ accompagner les familles dans l'organisation de leur vie professionnelle et personnelle ;

Retrouvez [toutes les informations détaillées sur le site de la Caf](#).

La Caf Académie ouvre ses portes aux partenaires



La Caf du Var a inauguré le 28 mai dernier **la Caf Académie**, un projet ambitieux qui s'inscrit pleinement dans la dynamique **Caf&Co**, qu'elle vient renforcer et enrichir.

Pensée comme un lieu ouvert, flexible et modulable, la Caf Académie a pour ambition de faire du siège de la Caf du Var un véritable espace ressource où les partenaires peuvent se former, échanger, co-construire et développer leur réseau.

DEUX VOLETS COMPLÉMENTAIRES POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DU TERRITOIRE

1. La Caf anime : former, accompagner et co-construire

À travers ce premier volet, la Caf propose des temps d'animation dédiés pour :

- ▶ **Former aux services Caf**, aux prestations et aux outils,
- ▶ **Accompagner les partenaires** dans leurs pratiques quotidiennes,
- ▶ **Co-construire des solutions** adaptées aux besoins du terrain et partager les bonnes pratiques.

2. La Caf met à disposition : accueillir, mutualiser et faire réseau

La Caf Académie, c'est aussi un espace mis à disposition pour :

- ▶ **Accueillir les partenaires** dans un cadre propice au travail collaboratif,
- ▶ **Mutualiser les ressources** et faciliter les synergies,
- ▶ **Valoriser les actions** menées sur le territoire auprès des usagers.

DES OBJECTIFS CLAIRS AU SERVICE DES PARTENAIRES ET DES USAGERS

Avec la Caf Académie, la Caf du Var souhaite :

- ▶ Créer un **lieu ressource** favorisant la rencontre, l'échange et le travail en réseau entre partenaires, Caf et usagers ;
- ▶ **Former et accompagner** les partenaires en tenant compte de leurs besoins et réalités de terrain ;
- ▶ **Structurer et valoriser** les actions existantes en proposant un parcours clair, lisible et cohérent ;

Téléchargez le flyer de présentation, consultez le support de lancement et découvrez toutes les informations sur la Caf Académie sur [la page dédiée du site Partenaires](#).



Envie d'en savoir plus ?



Kit Partenaires : un accès simplifié aux services de la Caf du Var



Kit Partenaires

L'essentiel des services et contacts de la Caf du Var

Un seul outil. L'essentiel pour agir. Avec le Kit Partenaires, la Caf du Var centralise informations, outils et contacts pour simplifier vos échanges et simplifier votre action au quotidien.

Accédez à votre Kit

Cliquez sur « + » pour découvrir les kits partenaires, les contacts et les outils.

- + Vous travaillez pour une maison France Services
- + Vous travaillez pour un centre communal d'action sociale (CCAS)
- + Vous êtes un travailleur social d'une Unités Territoriales de Solidarité (UTS)
- + Vous êtes un travailleur social (SPIP, CHITS, UPV, SIAO, UDV)
- + Vous accompagnez des bénéficiaires dans le cadre des Restos du coeur, de la protection internationale (EPI), de violences familiales



La Caf du Var met à disposition des partenaires un outil repensé pour faciliter leur quotidien : **le Kit Partenaires, véritable point d'entrée vers l'ensemble des services, contacts et informations utiles.**

Conçu comme un support pratique et centralisé, il permet de retrouver rapidement les ressources essentielles pour accompagner au mieux les allocataires dans leurs démarches.

UN FORMAT PLUS INTUITIF ET INTERACTIF

Les Kits Partenaires évoluent et adoptent désormais un format plus dynamique, pensé pour simplifier la navigation et l'accès à l'information.

Ce nouveau support propose :

- une organisation plus claire et plus lisible ;
- des contenus structurés de manière plus cohérente ;
- des informations complémentaires accessibles en un clic ;

UNE RECHERCHE D'INFORMATION FACILITÉE

Les rubriques et outils ont été entièrement réorganisés afin de rendre l'information **plus facile à trouver et plus rapide à exploiter au quotidien.**

Certaines zones interactives (symbolisées par des éléments cliquables) permettent d'accéder directement à des contenus détaillés ou complémentaires, **pour aller à l'essentiel sans perdre de temps.**

Avec cette nouvelle version, le Kit Partenaires devient un **véritable outil d'appui opérationnel**, au service des acteurs de terrain et de la qualité de l'accompagnement des publics.

Accédez au Kit Partenaires et retrouvez l'ensemble des ressources Caf du Var [sur la page dédiée](#).

Une cartographie pour mieux orienter les publics vers les dispositifs logement



L'accès au logement et le maintien dans le logement mobilisent de nombreux dispositifs portés par les acteurs du territoire. Pour faciliter leur repérage et leur mobilisation, **une cartographie interactive recensant les principales offres d'accompagnement est désormais mise à disposition des partenaires.**

Conçue comme un outil pratique d'aide à l'orientation, cette cartographie permet **d'identifier rapidement les dispositifs existants et les structures du Var qui les portent.** Chaque ressource est accompagnée d'un lien cliquable permettant d'accéder directement aux informations détaillées.

Que ce soit pour répondre à une situation d'urgence, accompagner un projet d'accès au logement ou soutenir un ménage dans son parcours résidentiel, cet outil vise à faciliter l'orientation des publics vers les solutions les plus adaptées à leurs besoins.

Simple d'utilisation et facilement accessible, **cette cartographie contribue à renforcer l'interconnaissance entre partenaires et à améliorer la lisibilité de l'offre de services sur la thématique du logement.**

Nous vous invitons à la consulter sur [la page dédiée du site Partenaires](#) et à la partager auprès des professionnels concernés.

Mon compte Partenaire se modernise : ce qui change pour vous

caf.fr

LES SERVICES EN LIGNE
MON COMPTE PARTENAIRE

Afin de renforcer la sécurité des accès tout en simplifiant l'utilisation de l'Espace partenaires, **plusieurs évolutions sont désormais disponibles.**

Lors de votre connexion, **une étape supplémentaire de vérification est désormais mise en place.** Après avoir saisi votre identifiant et votre mot de passe, un code de sécurité à usage unique vous sera envoyé par e-mail. Il vous suffira de le renseigner pour accéder à votre espace. Cette mesure permet de mieux protéger les données et de sécuriser l'accès à votre compte.

VOTRE ADRESSE E-MAIL DEVIENT VOTRE IDENTIFIANT

Pour faciliter vos connexions, vous pouvez désormais utiliser votre adresse e-mail comme identifiant. Si vous le souhaitez, votre identifiant actuel reste toutefois utilisable.

UN ACCÈS UNIQUE POUR GÉRER PLUSIEURS COMPTES

Les utilisateurs disposant de plusieurs comptes partenaires peuvent désormais les administrer avec une seule adresse e-mail et un seul mot de passe. Cette évolution simplifie la gestion des accès et limite le nombre d'identifiants à retenir.

COMMENT METTRE À JOUR VOS INFORMATIONS ?

Pour bénéficier de ces nouveautés, rendez-vous dans la rubrique « *Mon profil* » de votre Espace partenaires afin de renseigner ou mettre à jour votre adresse e-mail.

En cas de besoin, votre responsable d'habilitation reste à votre disposition pour vous accompagner dans cette démarche.



MON COMPTE PARTENAIRE : DES DIFFICULTÉS TECHNIQUES IDENTIFIÉES

Des dysfonctionnements impactent actuellement l'utilisation de Mon Compte Partenaire, notamment la réception différée du code de double authentification, la mise à jour de l'adresse e-mail, l'ajout d'utilisateurs, le rapprochement de comptes, la clôture automatique de certains accès, ainsi que l'accès, ponctuellement indisponible pour certains bailleurs, aux paiements des locataires.

Ces anomalies ont été identifiées et font actuellement l'objet d'analyses et d'actions correctives. Les équipes techniques sont pleinement mobilisées afin de rétablir un fonctionnement normal dans les meilleurs délais.

L'été 2026 s'anime au Fablab Mano x Alto !

À l'approche de la période estivale, l'équipe des **Petits Débrouillards PACA** vous partage la programmation du **Fablab Mano x Alto** (situé au Centre des métiers d'art à Ollioules). Une offre variée mêlant initiation ludique, transmission de compétences numériques et accompagnement de projets intergénérationnels.

Voici les trois grands temps forts qui rythmeront cette saison 2026 :

UN ÉVÉNEMENT JEUNESSE POUR LANCER L'ÉTÉ : LE TOURNOI MARIO KART



Pour capter l'intérêt des adolescents du territoire dès la fin de l'année scolaire et leur faire découvrir le tiers-lieu, le Fablab organise **une après-midi de cohésion autour du jeu vidéo**.

Cet événement, entièrement gratuit, est une porte d'entrée idéale pour introduire nos activités technologiques auprès d'un public ciblé.

Informations pratiques :

- ▶ **Date et horaires** : Vendredi 19 juin 2026, de 15h00 à 19h00 ;
- ▶ **Public** : Jeunes de 12 à 16 ans ;
- ▶ **Modalités** : Gratuit – Inscription obligatoire ; (t.mehraz@debrouillonet.org ou au 06 49 06 71 60).

LE RENDEZ-VOUS HEBDOMADAIRE : "LES MARDIS D'ÉTÉ"



Durant tout l'été, le Fablab propose une **ouverture en nocturne pour permettre à un très large public de développer ses propres projets**. Qu'il s'agisse de concevoir des objets décoratifs, des puzzles, des figurines ou des sculptures, les usagers ont accès à l'ensemble de notre parc de machines professionnelles (scanner 3D, modélisation 2D/3D, découpeuse laser, imprimantes 3D). Un accompagnement sur mesure est assuré par des médiateurs.

Informations pratiques :

- ▶ **Période** : Tous les mardis, du 7 juillet au 25 août 2026, de 16h00 à 21h00 (fermé le mardi 14 juillet) ;
- ▶ **Public** : Tout public, de 8 à 108 ans (accueil intergénérationnel) ;
- ▶ **Tarifs** : Sans réservation (paiement sur place via HelloAsso). Séance unique à 5 € (matériel et consommables compris). Option d'adhésion annuelle à 15 € et abonnement été à 30 €.

LE STAGE IMMERSIF : "CONSTRUIS TON JEU DE PLATEAU INTERACTIF"



Ce stage d'une semaine propose **une approche pédagogique d'apprentissage par «le faire» (learning by doing)**. Les enfants imagineront un univers physique adapté de leur jeu vidéo préféré en créant de leurs propres mains et en utilisant les outils numériques du fablab (conception laser, impression 3D).

Ces actions sont menées avec le soutien de la Caf du Var et de la Ligue de l'enseignement - FOL du Var.

- ▶ **Période** : Du lundi 20 au vendredi 24 juillet 2026, de 10h00 à 16h00 ;
- ▶ **Public** : Enfants de 8 à 13 ans ;
- ▶ **Tarifs** : Inscription obligatoire à 120 € (+ 5 € d'adhésion annuelle) au 06 16 43 01 55.

Informations pratiques :

- ▶ **Lieu** : Fablab Mano x Alto – Rue Anatole France, Ollioules ;
- ▶ **Contact coordination** : M. Mistichelli (m.mistichelli@debrouillonet.org – 06 16 43 01 55)

Une journée pour découvrir l'IA autrement



La Cité Educative de Toulon vous invite à **une journée festive et familiale dédiée à l'intelligence artificielle et au numérique !**

Des ateliers, des jeux et des animations pour tous les âges, pour explorer, comprendre et expérimenter l'IA... au bord de la mer !

INFORMATIONS PRATIQUES

- ▶ **Date et horaires** : Mercredi 24 juin 2026, de 10h à 17h ;
- ▶ **Lieu** : Centre de Loisirs Jeunes, Anse Tabarly – Le Mourillon
- ▶ **Public** : Pour tous, de 0 à 25 ans et leurs familles ;
- ▶ **Modalités** : Entrée gratuite.

Ateliers « Estime de soi » : un accompagnement pour les adultes présentant des troubles cognitifs

L'association Coridys Var propose, à partir du 14 septembre prochain, **un cycle de 10 ateliers consacré à l'estime de soi pour les adultes présentant des troubles cognitifs**. Animées par une psychologue du développement et une conseillère en insertion sociale et professionnelle, **ces séances visent à offrir un espace d'échange et des outils concrets dans un cadre adapté aux participants**.

Les ateliers aborderont différentes thématiques telles que la connaissance de soi, l'acceptation de soi, l'affirmation de soi, la confiance en soi ou encore la gestion des émotions.

L'objectif est de **favoriser le bien-être, l'épanouissement personnel et de renforcer la motivation et l'assurance, notamment dans les démarches d'insertion professionnelle**.

Les ateliers se dérouleront les lundis de 14h15 à 15h45 aux dates suivantes :

- ▶ 14 et 21 septembre ;
- ▶ 5 et 12 octobre ;
- ▶ 2, 9, 16, 23 et 30 novembre ;
- ▶ 7 décembre.

INFORMATIONS PRATIQUES

- ▶ **Lieu** : Coridys Var – Parc Athéna, Espace Athéna, 83190 Ollioules ;
- ▶ **Tarif** : 15 € par séance, avec engagement sur l'ensemble du cycle de 10 séances. Une prise en charge est possible dans le cadre d'un suivi AGEFIPH en cours ;

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 31 août. Les places étant limitées, la validation définitive sera effectuée à réception du règlement ou de l'accord de prise en charge.

Contact : latelierducerveau@coridys.fr – 07 59 72 67 46.

Les Régul'Actions : un espace pour partager, réfléchir et agir ensemble



Accompagner l'accueil des enfants à besoins spécifiques est un enjeu qui mobilise de nombreux professionnels sur le territoire. Pour soutenir cette dynamique et renforcer les pratiques inclusives, **le CREAI PACA propose les Régul'Actions, des temps de co-développement dédiés aux acteurs de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse.**

L'objectif ? Offrir un espace d'échange entre professionnels autour de situations concrètes rencontrées sur le terrain. Ces rencontres permettent de croiser les regards, de partager les expériences, d'identifier collectivement des pistes d'action et de prendre du recul sur ses pratiques.

Conçues dans un esprit participatif, bienveillant et orienté vers les solutions, **les Régul'Actions favorisent également le renforcement des coopérations entre les différents acteurs engagés en faveur de l'inclusion.**

POURQUOI PARTICIPER ?

- ▶ Échanger avec d'autres professionnels confrontés à des situations similaires ;
- ▶ Enrichir ses pratiques grâce à l'intelligence collective ;
- ▶ Identifier des solutions concrètes et adaptées ;
- ▶ Développer un réseau de partenaires mobilisés autour de l'inclusion.

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS

- ▶ Petite enfance : [Régul'Actions Petite Enfance](#)
- ▶ Enfance / Jeunesse : [Régul'Actions Enfance Jeunesse](#)

Ces temps d'échanges offrent aux professionnels l'opportunité de partager leurs expériences, de renforcer leurs compétences et de **contribuer collectivement à un accueil toujours plus inclusif des enfants et de leurs familles.**

Journée jeunes 16-25 ans : emploi, orientation et accès aux droits



Le mardi 23 juin prochain à Cogolin, France Travail organise **une journée dédiée aux jeunes de 16 à 25 ans**. Les parents pourront également les accompagner afin de **découvrir les dispositifs, services et opportunités proposés sur le territoire**.

Cette journée permettra aux participants de rencontrer des recruteurs, de s'informer sur les dispositifs d'accompagnement vers l'emploi et de bénéficier de conseils sur différentes thématiques liées à leur parcours professionnel et personnel.

Au programme :

- ▶ Rencontres avec des recruteurs et entretiens d'embauche ;
- ▶ Stand France Travail et Contrat d'Engagement Jeune (CEJ) ;
- ▶ Espace prestations ;
- ▶ Atelier de réalité virtuelle ;
- ▶ Stand Mission Locale ;
- ▶ Espace création d'entreprise ;
- ▶ Espace prévention santé avec Odalia ;
- ▶ Stand École de la Deuxième Chance (E2C) ;
- ▶ Informations sur les allocations et les droits.

Dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (CTG), **un stand sera également animé pour informer les jeunes et leurs familles sur deux sujets travaillés à l'échelle du territoire** : le BAFA, ses modalités d'accès et les aides existantes, ainsi que les différentes solutions de garde disponibles pour les jeunes parents.

INFORMATIONS PRATIQUES

- ▶ **Date et horaires** : mardi 23 juin 2026, de 09h00 à 12h00 ;
- ▶ **Lieu** : Agence France Travail - Golfe de Saint-Tropez ;

Les partenaires sont invités à relayer cette information auprès des jeunes et des familles qu'ils accompagnent.